

Elections présidentielles

Nous nous préparons donc à renouveler le mandat du 8ème président de la 5ème république, ou à en désigner un 9ème. En tous cas les élections d'avril 2022 seront les 11ème à se dérouler ainsi, au suffrage universel.

En attendant d'en connaître le résultat, je vous propose de revenir sur les élections antérieures.

La circonscription de Rambouillet

Entre 1958 et 2022, la circonscription a été modifiée à plusieurs reprises :

- De 1958 à 1968, les cantons de Chevreuse, Dourdan-Nord, Dourdan-Sud, Limours, Montfort-l'Amaury et Rambouillet composent la **17ème circonscription de Seine-et-Oise**.
- En 1968 le département des Yvelines est créé, et divisé en 8 circonscriptions. Les cantons de Chevreuse, Montfort-l'Amaury, Rambouillet, Saint-Arnoult-en-Yvelines, les Communes de Plaisir, Thiverval-Grignon et Trappes du canton de Versailles-Ouest constituent la **8ème circonscription**.
- En 1988, Montfort-l'Amaury, Rambouillet, Saint-Arnoult-en-Yvelines, Maurepas (sauf les communes d'Élancourt et de La Verrière) forment la **10ème circonscription**.
- Et en 2012 ce découpage fait l'objet de quelques dernières modifications de détail. Il n'a plus été modifié depuis 10 ans.

Le nombre d'inscrits sur les listes électorales a ainsi varié lors de chaque élection présidentielle de 58 012 à 128 962. Il était de 88 783 lors de l'élection de 2017, soit 0,2% du corps électoral français.

Les résultats

21 décembre 1958

Le général de Gaulle est élu président de la république, par un collège de 82 000 grands électeurs, avec 78,51% des voix, contre 10,03% à Georges Marrane, communiste, et 8,46% à Albert Chatelet, divers gauche.

Il s'agit de la seule élection présidentielle de la 5ème république à se dérouler au suffrage universel indirect ... et la seule fois où un candidat est élu au premier tour.

En octobre 1962, le général de Gaulle fait approuver par référendum le suffrage universel direct, toujours en vigueur.

5 et 19 décembre 1965

Face à 5 candidats, le général est mis en ballottage. Mitterrand se présente pour la 1ère fois. L'histoire a retenu aussi le nom du premier candidat atypique : Marcel Barbu !

Il faut alors 100 parrainages pour pouvoir se présenter.

Pierre Dac a finalement retiré sa candidature satirique. Son parti, le Mouvement Ondulatoire Unifié (MOU), dont le slogan était « *Les temps sont durs, votez MOU !* » aurait-il pu créer la surprise ?

Au second tour le général l'emporte avec 55,20% contre Mitterrand.

Rambouillet, ville présidentielle, donne une courte majorité à Mitterrand (50.01%). Le général ne le pardonnera pas, et boudera toute manifestation officielle lors de ses séjours au château.

1er et 15 juin 1969

Ebranlé par les mouvements contestataires de mai 1968, de Gaulle soumet au référendum du 27 avril 1969 une réforme constitutionnelle, en annonçant par avance qu'il démissionnera en cas d'échec. Cela suffit à pousser une majorité à voter contre la réforme (non : 52,41%). En effet, contrairement au souvenir que semblent en avoir certains de nos candidats actuels, les Français ne voient plus alors en de Gaulle le président idéal.

Il démissionne donc et le 1er tour voit s'affronter 7 candidats (Pompidou, Duclos, Poher, Deferre, Rocard, Ducatel et Krivine).

Pompidou, en tête avec 42.05% au premier tour, l'emporte ensuite avec 58.36% face à Poher.

Au second tour, les Rambolitains montrent leur déception de voir un duel entre deux candidats de droite, et s'abstiennent de façon inédite.

5 et 19 mai 1974

Malade, le président Pompidou ne peut achever son mandat. Un scrutin anticipé oppose 12 candidats (Giscard d'Estaing, Mitterrand, Chaban-Delmas, Royer, Laguiller, Dumont, JM Le Pen, Muller, Krivine, Renouvin, Sebag et Heraud).

26 personnalités les plus diverses renoncent finalement à leur candidature, ou ne recueillent pas les 100 parrainages nécessaires.

Devant cet afflux de candidatures, le nombre de parrainages nécessaires est porté à 500, pour les élections suivantes.

Giscard d'Estaing obtient 32.60% au premier tour, et il est élu au second tour avec 50.81% face à Mitterrand.

26 avril et 10 mai 1981

Face à 9 candidats (Mitterrand, Chirac, Marchais, Lalonde, Laguiller, Crépeau, Debré, Garaud et Bouchardeau), Giscard, président sortant, obtient 28.32% au premier tour, et s'incline devant Mitterrand avec 48.24% contre 51.76%.

74 candidats ont finalement renoncé à concourir, dont Rocard, le Pen ou ... Coluche. Sans cette barrière des 500 parrainages, nous aurions donc eu à choisir entre 83 candidats : j'imagine l'organisation matérielle du scrutin !

Parmi ces candidats déçus : l'artiste rambolitaine Tchen-gi-Van essayait de se présenter pour faire connaître le Tao antique. Elle tentera à nouveau sa chance en 1988 et 1995, sans plus de succès : la sécurité ou le pouvoir d'achat ont toujours semblé plus importants aux électeurs que la cause du Tao antique. On se demande bien pourquoi !

24 avril et 8 mai 1988

Mitterrand, président sortant, obtient 34.1% au premier tour, face à Chirac, Barre, JM Le Pen, Lajoinie, Waechter, Juquin, Laguiller et Bousset.

Il est réélu au second tour, avec 54.02% des voix contre Chirac.

23 avril et 7 mai 1995

Pas de président sortant, Mitterrand ayant accompli les deux mandats, maximum autorisé par la Constitution. .

Jospin est en tête avec 23.3% devant Chirac, Balladur, JM Le Pen, Hue, Laguiller, de Villiers, Voynet et Cheminade.

Au second tour, Chirac l'emporte avec 52.64% contre Jospin

Durant son septennat le mandat présidentiel est ramené à 5 ans, à compter des élections de 2002.

21 avril et 5 mai 2002

Chirac obtient 19.88% au premier tour. Il a comme adversaires JM Le Pen, Jospin, Bayrou, Laguiller, Chevènement, Mamère, Besancenot, Saint-Josse, Madelin, Hue, Mégret, Taubira, Lepage, Boutin et Gluckstein.

16 candidats ont obtenu leurs 500 parrainages : un record ! Et comme toujours, beaucoup d'autres ont été obligés de jeter l'éponge, dont Pasqua, Cheminade, Waechter, Lalonde, Larroutourou, Rabhi ou Dieudonné.

A la surprise générale, l'émiettement des voix de gauche élimine Jospin, et qualifie Le Pen pour un second tour que Chirac emporte avec 82.21% des voix.

22 avril et 6 mai 2007

Pas de président sortant, Chirac ayant fait ses deux mandats (un septennat et un quinquennat).

Avec 31.18% Sarkozy devance Royal, Bayrou, JM Le Pen, Besancenot, de Villiers, Buffet, Voynet, Laguiller, Bové, Nihous et Shivardi.

Au second tour il est élu avec 53.06% des voix devant Royal.

22 avril et 6 mai 2012

Sarkozy, président sortant, n'obtient que 27,18%, derrière Hollande, et devant M. Le Pen, Mélenchon, Bayrou, Joly, Dupont-Aignan, Poutou, Arthaud et Cheminade.

Hollande l'emporte au second tour avec 51.64% contre Sarkozy.

23 avril et 7 mai 2017

Hollande, très bas dans les sondages, renonce finalement à se représenter.

Au premier tour Macron est en tête avec 24.01% devant M. Le Pen, Fillon, Mélenchon, Hamon, Dupont-Aignan, Lassalle, Poutou, Asselineau, Athaud et Cheminade.

Il l'emporte au second tour avec 66.10% contre M. Le Pen

Des révélations du Canard Enchaîné, suivies d'une mise en examen, ont gravement nui à l'image de Fillon, donné gagnant à l'issue de la primaire de la droite.

Pour la première fois les parrainages sont rendus publics.

Les écologistes, le parti socialiste et le parti républicain ont décidé tous trois d'organiser une primaire. La formule, contestée, ne sera que partiellement reprise en 2022.

10 et 24 avril 2022

N'étant pas devin, je ne commenterai pas le résultat des prochaines élections. Elles vont opposer à Macron, président sortant, 11 candidats : M. Le Pen, Pécresse, Melenchon, Zemmour, Jadot, Hidalgo, Roussel, Lassalle, Dupont-Aignan, Arthaud, Poutou. La covid puis la guerre d'Ukraine sont venues compliquer la campagne électorale.

Surtout, l'écart entre élections législatives et présidentielles est allongé de plus d'un mois, dans un contexte où l'état de grâce dont bénéficie un président est de plus en plus court. Il est donc impossible de prévoir si l'élu(e) du 24 avril bénéficiera d'une majorité au parlement, comme cela a été le cas depuis l'instauration de cette élection au suffrage universel.

Nous serons bientôt fixés !

Je n'ai pas rappelé ici l'étiquette de chacun de ces candidats, car de nombreux partis ont changé de sigle à chaque élection, rendant les comparaisons dans le temps assez difficiles. J'imagine cependant que, parmi les noms de tous ces candidats, beaucoup vous sont restés familiers... si d'autres ne vous évoquent plus rien !

Notons fièrement que Rambouillet a eu deux candidates à la fonction suprême : madame Tchen-gi-Van, qui n'a jamais obtenu les parrainages nécessaires, et madame Boutin, candidate qualifiée en 1981, ainsi qu'un candidat à la primaire de la droite en 2017 : son député JF Poisson.

Rambouillet : quelle couleur ?

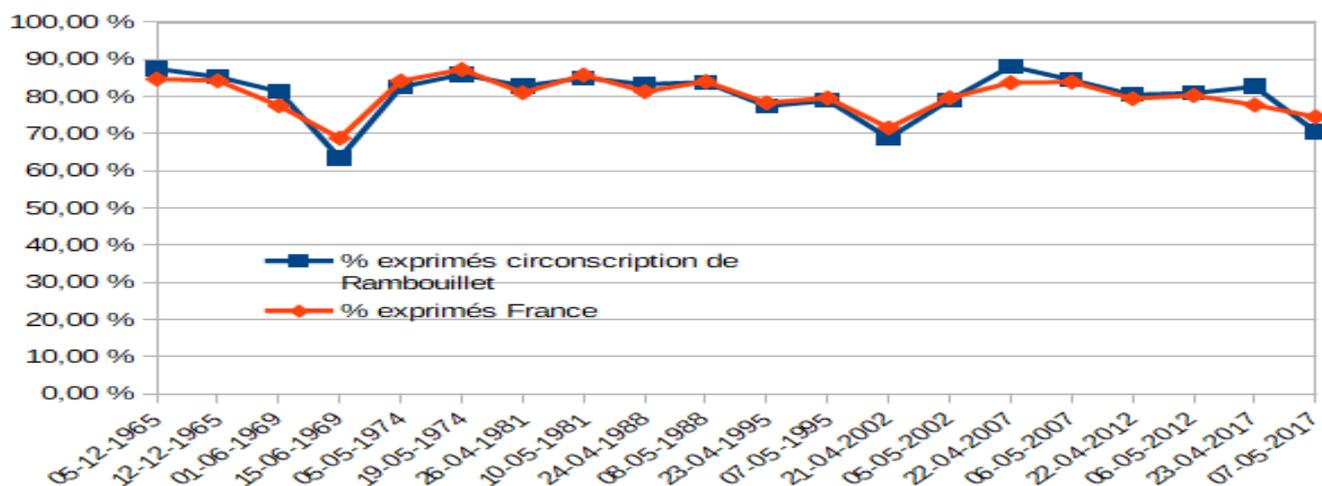
Comment qualifier l'électorat de la circonscription ?

Il semble avoir évolué, passant de la gauche à la droite. Cependant, à l'évidence, son vote a été fortement influencé par deux maires successifs, deux personnalités brillantes à qui une proportion importante d'électeurs a accordé leur confiance, probablement bien davantage qu'aux programmes présentés.

Jacqueline Thome-Patenôtre était, comme avant elle son père André Thome, puis son époux Raymond Patenôtre, radicale socialiste. Des idées de gauche que certains jugeaient du reste peu compatibles avec sa fortune considérable (l'expression « gauche caviar » n'était pas encore utilisée !). Son influence explique probablement en partie que Rambouillet ait voté majoritairement en faveur de Mitterrand en 1965, 1974, 1981 et 1988.

Gérard Larcher, gaulliste, devient maire de Rambouillet en 1983, et sénateur des Yvelines en 1986. Depuis, Rambouillet a voté Chirac en 2002, Sarkozy en 2007 et 2012 et Macron en 2017.

Quant au taux de participation de la circonscription, il a suivi, en gros, celui du corps électoral français, ainsi que le montrent ces deux courbes.



Qu'en sera-t-il demain, pour cette élection tellement hors du commun ?

Rappelons que 62,25% des Français avaient, certes, répondu OUI au référendum de 1962 qui proposait que le président soit élu au suffrage universel, mais avec un taux d'abstention de 23,03%. De ce fait, les partisans de ces modalités d'élection ne représentaient en réalité que 46,65% du corps électoral.

Dans ces conditions, le taux d'abstention enregistré à chaque élection présidentielle doit-il nous étonner ?

Annexe : les parrainages

En 2017, les élus des Yvelines avaient accordés 143 parrainages (il s'agit du département et non de la seule 10ème circonscription, sur laquelle je n'ai pas trouvé de statistiques)

En 2022 ils en ont donnés 172, avec une augmentation contraire aux statistiques nationales.

Rappelons que *parrainer* ne veut pas dire *soutenir*. Toutefois une majorité d'élus accordent leur parrainage en fonction de leurs préférences, de peur de se voir reproché leur choix par leur électorat, cette liste étant publique.

En 2017 les parrainages avaient été accordés comme suit en Yvelines :

Alliot-Marie	1
Asselineau	4
Dupont-Aignan	4
Fillion	98
Guaino	1
Hamon	12
Jardin	1
Juppe	3
Lassalle	4
Le Pen	2
Macron	9
Melenchon	2
Waechter	1
Yade	1

Et ceux de 2022 se sont portés sur

Asselineau	1
Dupont-Aignan	1
Hidalgo	3
Jadot	4
Khazib	1
Koenig	1
Lassalle	1
Le Pen	8
Macron	31
Melenchon	6
Pecresse	102
Poutou	1
Roussel	2
Taubira	1
Thouy	2
Zemmour	5

Chaque année certains parrainages sont accordés à des candidats qui ne peuvent finalement pas se maintenir. La loi électorale ne prévoyant pas leur report sur un autre candidat.